

RAPPORT D'ACTIVITE 2017

***Syndicat Intercommunal pour les
Télécommunications et les
Prestations Informatiques***

Table des matières

EDITO.....	3
L'ORGANISATION DU SITPI.....	4
Le Comité Syndical.....	4
Les organes de gouvernance	5
Les périodes clés du SITPI d'aujourd'hui	5
Les évolutions budgétaires récentes	6
Les activités depuis le début de mandat	7
Les agents du SITPI : une équipe au service des collectivités	8
LES PROJETS DU SITPI.....	9
Etude sur l'évolution du SITPI (KPMG 2)	9
Système d'Archivage Electronique	9
Renouvellement des capacités d'impression	9
Amélioration continue des services	9
LES ACTIVITES DU SITPI	10
Assistance aux utilisateurs – Qualité de service.....	10
Les groupes métiers.....	11
Communication et réseautage	11
LES COMPETENCES EXERCEES PAR LE SITPI	12
Gestion des ressources humaines – Ciril – Civil DAA.....	12
Outils décisionnels – Business Object.....	12
Gestion financière – Ciril – Civil Finances	13
Gestion du réseau des bibliothèques – Archimed - Syracuse	13
Gestion des élections – Ciril – Civil Elections.....	14
Gestion des délibérations – Adullact - Webdelib	14
Gestion des activités population – Arpège – Concerto Opus.....	14
Gestion de patrimoine – As Tech solutions – As Tech.....	14
Gestion énergétique des bâtiments – Géo Energie & Services – Deltaconso.....	15
Gestion des infrastructures techniques du SITPI.....	15
Système d'information géographique – Business Geographic - Dynmap	15
Formations bureautiques	16
Prestations de service - éditique	16
VUE D'ENSEMBLE DU COMPTE ADMINISTRATIF	17
Répartition des recettes	17
Répartition des dépenses	17
Comptes administratifs 2017 (budget principal et budget annexe)	18
Evolution des recettes du budget principal.....	19
Evolution des dépenses du budget principal.....	20
Evolution du budget annexe « prestations de services ».....	21
ANNEXES : Comptes Administratifs	22

EDITO



Chers adhérents, chers collègues,

J'ai le plaisir de vous présenter le Rapport d'Activité 2017 du SITPI.

L'année 2017 jalonne le début de la seconde moitié de ce mandat. Après une nécessaire réflexion sur l'avenir de notre syndicat à moyen et à long terme, cette année a permis de mettre en place les fondations qui nous emmèneront jusqu'en 2020 et au-delà.

Je veux ici évoquer des évolutions internes, avec une réorganisation des fonctions support, une meilleure lisibilité de nos budgets ; mais également des évolutions externes avec un intérêt certain affiché par des communes non membres pour les services que nous proposons en matière de gestion d'applications métier, et de nouveaux services proposés par le SITPI ou par ses communes membres.

De nouveaux challenges nous attendent en 2018, mais les équipes du SITPI, que je remercie au passage pour leur engagement et leur professionnalisme, ainsi que les élus du Comité Syndical, sont prêts à relever ces défis.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Ahmed Méité'. The signature is stylized and cursive.

Ahmed Méité

Président du SITPI

L'ORGANISATION DU SITPI

LE COMITE SYNDICAL

LE PRESIDENT



**Ahmed
MEITE**
Conseiller Municipal
St-Martin-d'Hères

LE 1^{er} VICE-PRESIDENT



**Mebrok
BOUKERSI**
Conseiller Municipal
Pont-de-Claix

↓ Remplacé par



**Sam
TOSCANO**
1^{er} Adjoint au Maire
Pont-de-Claix

LE 2^{ème} VICE-PRESIDENT



**Alain
GRASSET**
1^{er} Adjoint au Maire
Fontaine

LE 3^{ème} VICE-PRESIDENT



**Emmanuel
CHUMIATCHER**
Maire-Adjoint
Echirolles

LES CONSEILLERS SYNDICAUX



**Marie-Christine
LAGHOUR**
Maire-Adjointe
St-Martin-d'Hères



**Brice
DI GENNARO**
Maire-Adjoint
Fontaine



**Amandine
DEMORE**
Maire-Adjointe
Echirolles



**Mohammed
HESNI**
Conseiller Municipal
St-Martin-d'Hères



**Richard
VARONAKIS**
Maire-Adjoint
Fontaine



**Elisabeth
LEGRAND**
Maire-Adjointe
Echirolles



**Abdallah
SHAIEK**
Conseiller Municipal
St-Martin-d'Hères



**Ali
YAHIAOUI**
Maire-Adjoint
Pont-de-Claix



**Daniel
BESSIRON**
Maire-Adjoint
Echirolles

↓ Remplacé par



**Jérôme
RUBES**
Maire-Adjoint
St-Martin-d'Hères

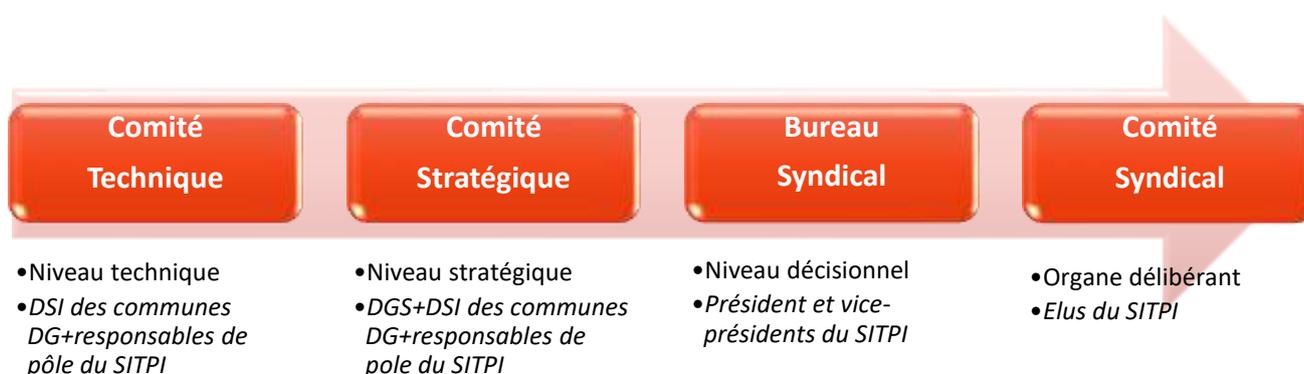
Le Comité Syndical du SITPI a connu deux changements dans sa composition au cours de l'année 2017, avec le départ de MM Boukersi et Shaiek, et l'arrivée de MM Rubes et Toscano, ce dernier prenant le poste de Vice-Président laissé vacant.

Le Comité Syndical du SITPI s'est réuni en séance plénière à six reprises au cours de l'année :

- Le 9 février
 - vote des tarifs 2017 des prestations d'édition
 - débat d'orientation budgétaire 2017
- Le 16 mars
 - vote des budgets primitifs du budget principal et du budget annexe
- Le 18 mai

- ouverture de deux postes de technicien principal de 2^{ème} classe
- vote d'avenants aux six Pactes Financiers et de Services
- Le 29 juin
 - vote des comptes de gestion du budget principal et du budget annexe
 - vote des comptes administratifs du budget principal et du budget annexe
- Le 5 octobre
 - modification du règlement intérieur du Comité Syndical
 - nouvelle convention avec la Préfecture pour la transmission dématérialisée des actes soumis à contrôle de légalité et documents budgétaires
 - avenant à la convention avec le CDG pour la médecine préventive
- Le 23 novembre
 - Election d'un nouveau Vice-Président
 - Débat d'Orientation Budgétaire pour l'année 2018
 - Arrêt du pacte concernant le Système d'Information Géographique (SIG)

LES ORGANES DE GOUVERNANCE



LES PERIODES CLES DU SITPI D'AUJOURD'HUI

2011-2012 : Refonte des statuts et de la gouvernance

Vote des nouveaux statuts en 2012, sur la base d'un socle commun de compétences mutualisées (applications de gestion financière, RH, Bibliothèque, Elections, et formations bureautiques) et de services « à la carte »

Nouvelle gouvernance autour du Comité Syndical, du Comité Stratégique réunissant les DGS et DGA en charge de l'informatique, et du Comité Technique réunissant les DSI.

2012-2014 : Stabilisation des acquis, évolution des compétences

Mise en place d'une politique de gestion contrainte avec la création d'un budget annexe « prestations de service » permettant à des collectivités de bénéficier de certains services et compétences du SITPI.

Mise en place de compétences nouvelles pour les communes membres par le biais de pactes

2014-2016 : Anticiper l'avenir

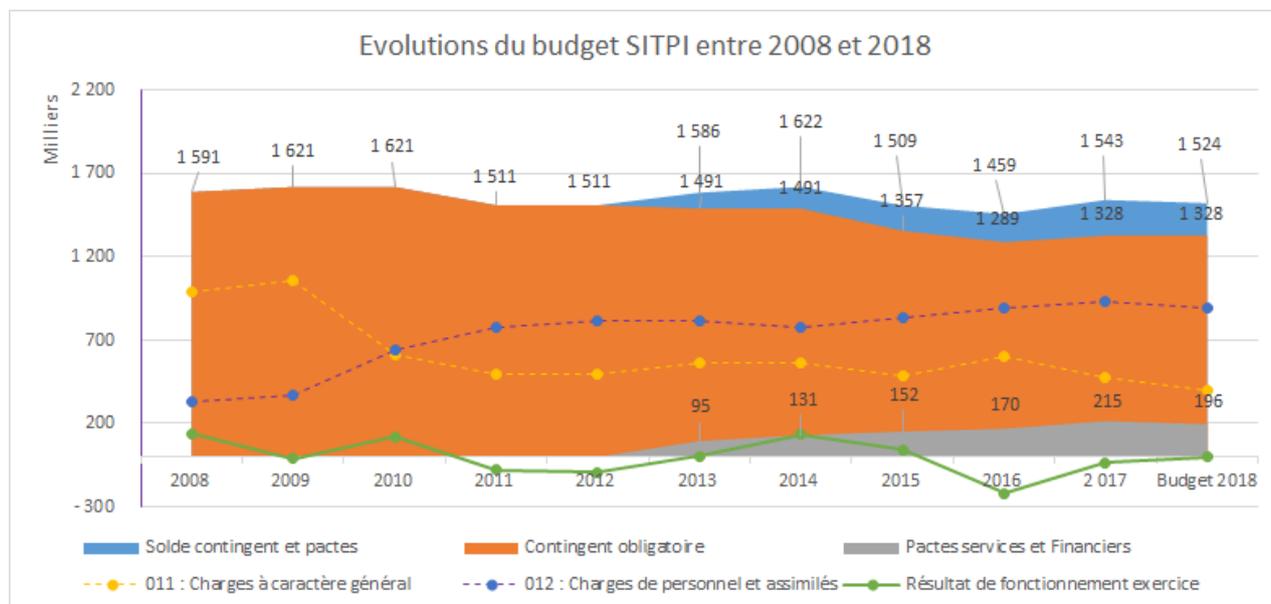
Etude sur les possibilités d'extension de la mutualisation au sein du SITPI, montrant l'intérêt de développer le SITPI, tant en matière de nouvelles compétences qu'en nombre de collectivités adhérentes.

Prise de contact avec des communes intéressées par l'offre du SITPI

LES EVOLUTIONS BUDGETAIRES RECENTES

La démarche de contrôle des budgets du SITPI est déjà ancienne, puisque le contingent versé par les communes a significativement baissé entre 2008 et aujourd'hui (-263 000 € soit - 16,5%) alors que, dans le même temps, les champs directement couverts se sont étoffés (décisionnel et dématérialisation notamment).

Les pactes, créés en 2012, n'ont cessé de monter en puissance pour afficher des recettes de 215 000 € fin 2017.

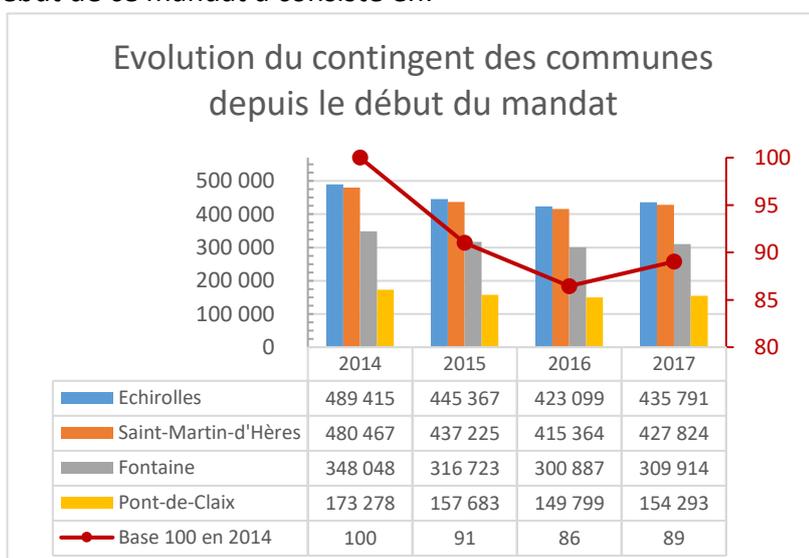


Ainsi le solde contingent + pactes se situe désormais, fin 2017, à 1 543 000 € soit 32 000 € supérieur au contingent 2012 avant l'entrée en vigueur de ces pactes, pour un périmètre couvert beaucoup plus important pour l'ensemble des communes (décisionnel, dématérialisation, délibérations, énergie, activités population, patrimoine, SIG, hébergement de serveurs)

Un travail important a été mené sur la maîtrise des coûts au fil des années. Après le transfert de la SIGEC en 2010, les charges à caractère général ont connu une diminution importante, compensant largement les évolutions des charges de personnel.

La déclinaison de cette démarche depuis le début de ce mandat a consisté en:

- une mise à plat complète de ses coûts réels prestation par prestation, afin d'éclairer les évolutions éventuelles nécessaires,
- une optimisation récurrente de ses coûts en interne (réorganisation des fonctions ressources, recours à moins de prestations externes, recherche d'économies...)
- la non-refacturation aux communes de l'évolution des coûts de prestations externes (indices SYNTEC, INSEE),
- une réflexion sur le retour possible aux communes d'une partie de son excédent d'investissement



LES ACTIVITES DEPUIS LE DEBUT DE MANDAT

Fort de sa double compétence informatique et service public, le SITPI ne cesse de développer ses prestations au profit de ses adhérents afin qu'ils bénéficient des technologies les plus avancées au meilleur coût.

Ainsi, le SITPI a été le promoteur de la dématérialisation auprès de ses communes, avec, depuis le début du mandat :

- la fin de la mise en place du Protocole d'Echange Standard (PES V2, transmission dématérialisée des pièces comptables) en 2014, en avance sur l'obligation légale du 1^{er} janvier 2015
- la mise en place de la gestion des factures dématérialisées via le portail Chorus Pro dès le 1^{er} janvier 2017
- la facturation intra-sphère publique via le protocole PES ASAP (Avisé des sommes à payer) dès le 1^{er} janvier 2017

D'autres réalisations ont vu le jour

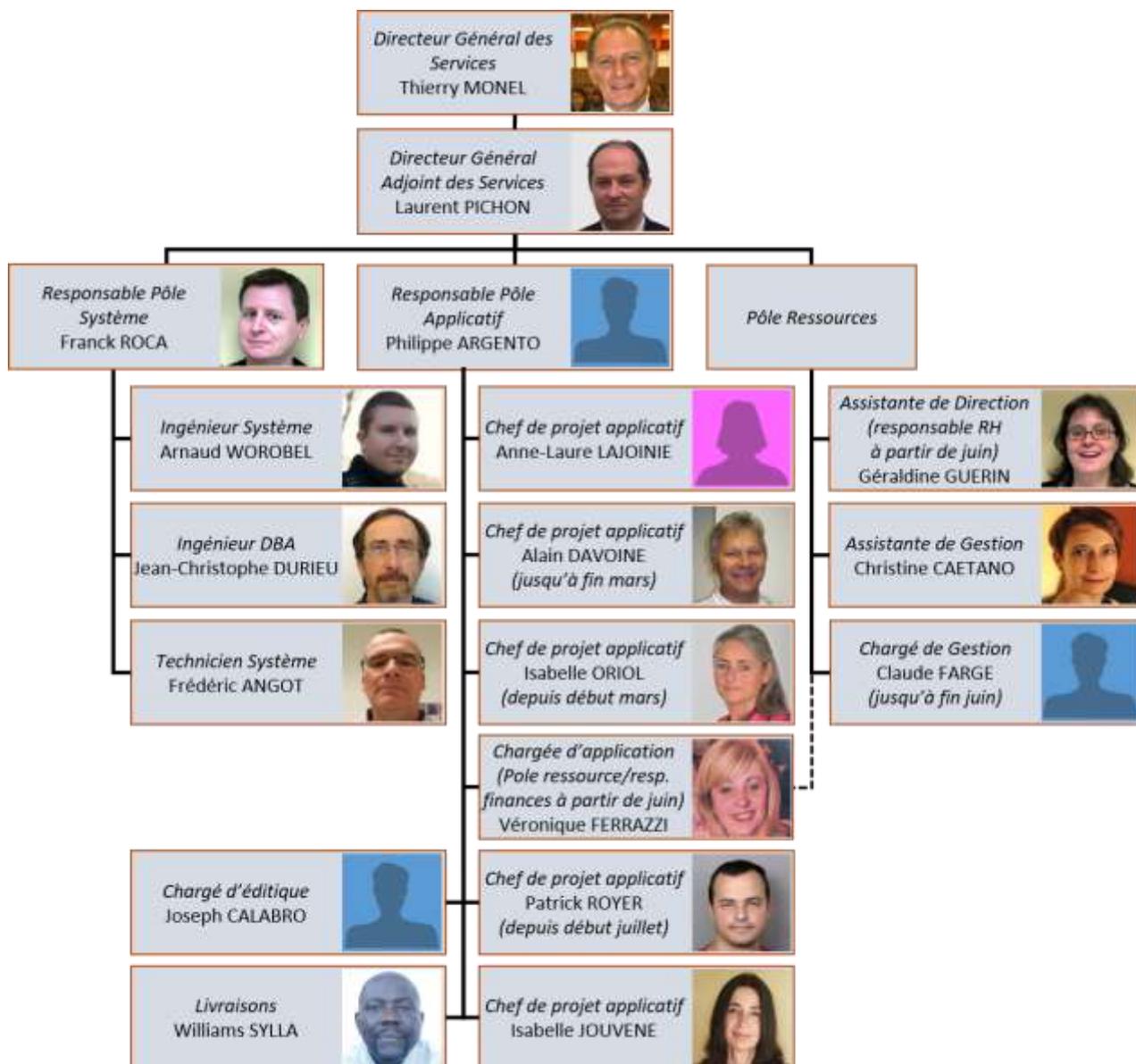
- le passage à une version « full web » de l'application de gestion des ressources humaines a permis à la fois de proposer un outil plus performants aux équipes RH et de nettoyer les données RH des collectivités.
- La fusion des applications utilisées par le réseau des bibliothèques (gestion des fonds documentaires et de gestion du portail documentaire) en une seule application a apporté de la souplesse dans l'utilisation que font les bibliothèques de leur outil de gestion.

La création des pactes en 2012 avait permis d'étoffer la liste des applications mises à disposition des communes. Depuis le début de ce mandat, un nouveau pacte a vu le jour, permettant la mise à disposition pour deux communes d'une application de gestion de patrimoine.

La reconnaissance unanime des compétences ainsi exercées par le SITPI, et la volonté affirmée d'étendre son périmètre tant territorial que technique, a amené le SITPI à entamer une réflexion sur sa communication et la mise en avant de ses atouts, avec en ligne de mire l'arrivée de nouvelles communes en deuxième partie de mandat.

LES AGENTS DU SITPI : UNE EQUIPE AU SERVICE DES COLLECTIVITES

L'année 2017 a vu le départ à la retraite de deux agents. Ce renouvellement a donné l'occasion de restructurer le Pôle Ressources, avec la séparation des fonctions RH et finances, cette dernière étant occupée par une personne en provenance du Pôle Applicatif. Ce sont donc deux nouveaux Chefs de Projet Applicatifs (nouvelle dénomination des anciens Chargés d'Application) qui sont venus renforcer le SITPI.



Six étudiants ont été accueillis au cours de l'année pour effectuer des stages de courte durée dans le cadre de leurs études : un au sein du Pôle Ressources (2nde Pro) et cinq au sein du Pôle Système (quatre BTS SIO et un IUT Telecom), perpétuant ainsi l'engagement du SITPI dans la formation et la transmission du savoir.

Le nouveau régime indemnitaire (RIFSEEP), et plus particulièrement l'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE) ont été appliqués aux personnels concernés à partir du 1^{er} janvier, et étendus aux autres personnels au rythme de la parution des différents décrets d'application.

LES PROJETS DU SITPI

ETUDE SUR L'ÉVOLUTION DU SITPI (KPMG 2)

Afin de préparer au mieux le SITPI et les villes aux évolutions auxquelles ils devront faire face, une étude-préconisation menée conjointement avec ses communes membres avait été mandatée en 2015 auprès du cabinet KPMG, permettant d'établir plusieurs scénarios d'évolution, d'assister la gouvernance du SITPI dans le choix du scénario, et d'établir une feuille de route permettant de dérouler le scénario retenu.

Dans la continuité de ce travail mené par les consultants de KPMG entre septembre 2015 et avril 2016, et conformément aux orientations retenues avec les communes, le SITPI avait mandaté, dès l'automne 2016, une deuxième étude au même cabinet KPMG, avec comme résultats attendus des propositions concernant l'organisation juridique, le mode de gouvernance et le modèle économique à mettre en œuvre par le SITPI pour faciliter ces évolutions.

Cette deuxième étude, dont le rendu final est prévu pour 2018, a déjà permis une première analyse fine de l'utilisation des ressources du SITPI par compétences, basée sur le CA 2016. L'exercice sera étendu au CA 2017 pour obtenir des éléments de comparaison et des tendances sur lesquels seront basées les préconisations des consultants de KPMG.

SYSTEME D'ARCHIVAGE ÉLECTRONIQUE

Le projet de SAE a commencé à prendre corps au cours de cette année, avec en mars un travail des archivistes et informaticiens des communes et du SITPI, encadré par une archiviste formatrice, sur la définition des besoins, permettant d'affiner la définition du projet.

Une AMO a été engagée en fin d'année afin d'assister le SITPI dans la rédaction de l'appel d'offre qui permettra de sélectionner l'éditeur/intégrateur.

RENOUVELLEMENT DES CAPACITES D'IMPRESSION

Les deux imprimantes de production, devenues obsolètes, ont été remplacées en milieu d'année par une nouvelle unité, permettant plus de flexibilité et de simplicité de gestion, ainsi que la possibilité d'impression couleur et de façonnage évolué (livrets par exemple).

AMELIORATION CONTINUE DES SERVICES

Le SITPI poursuit une politique forte de sécurisation et de développement de ses activités, qui passe par la mise en place de projets d'évolutions majeurs d'applications ou de refonte des infrastructures.

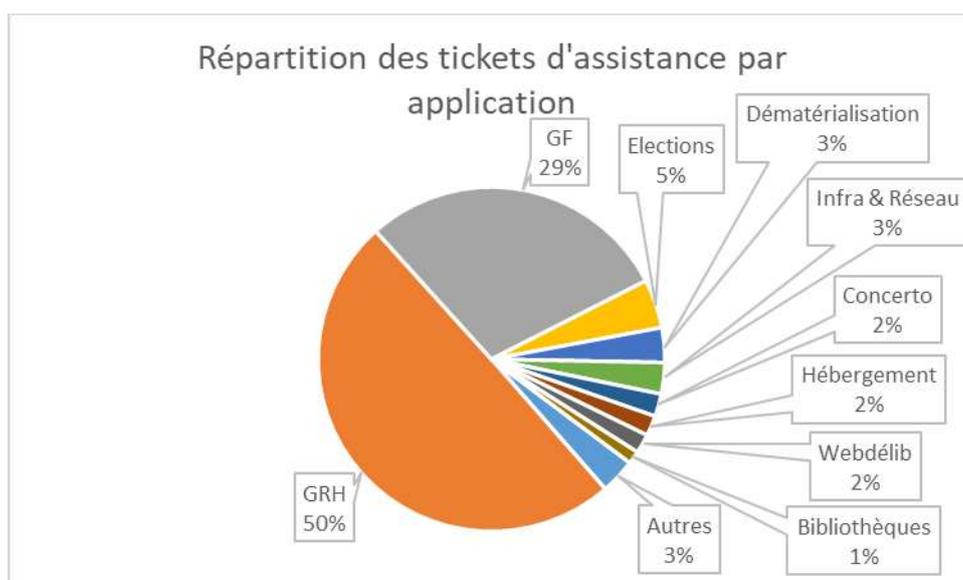
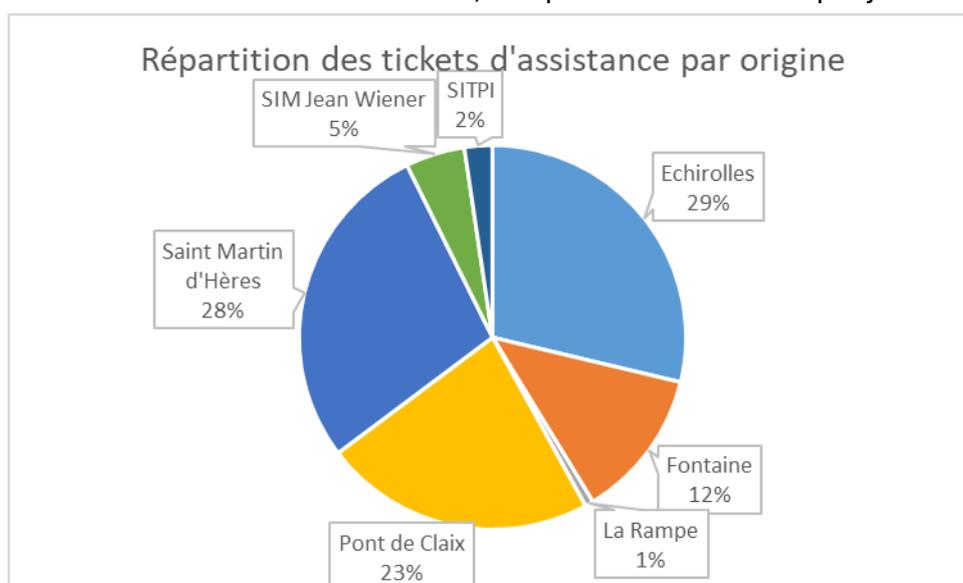
- Application de Gestion financière
 - intégration du portail Chorus Pro pour la dématérialisation des factures
 - mise en place des avis des sommes à payer
- Application de Gestion des ressources humaines
 - mise en place du RIFSEEP
 - dématérialisation des pièces jointes pour la paie pour deux communes
- Application de Gestion des Bibliothèques
 - Démarrage de la nouvelle version majeure « Syracuse »
- Infrastructures
 - Amélioration et sécurisation des sauvegardes de données
 - Amélioration de la supervision des serveurs
 - Renouvellement des postes informatiques de la salle formation

LES ACTIVITES DU SITPI

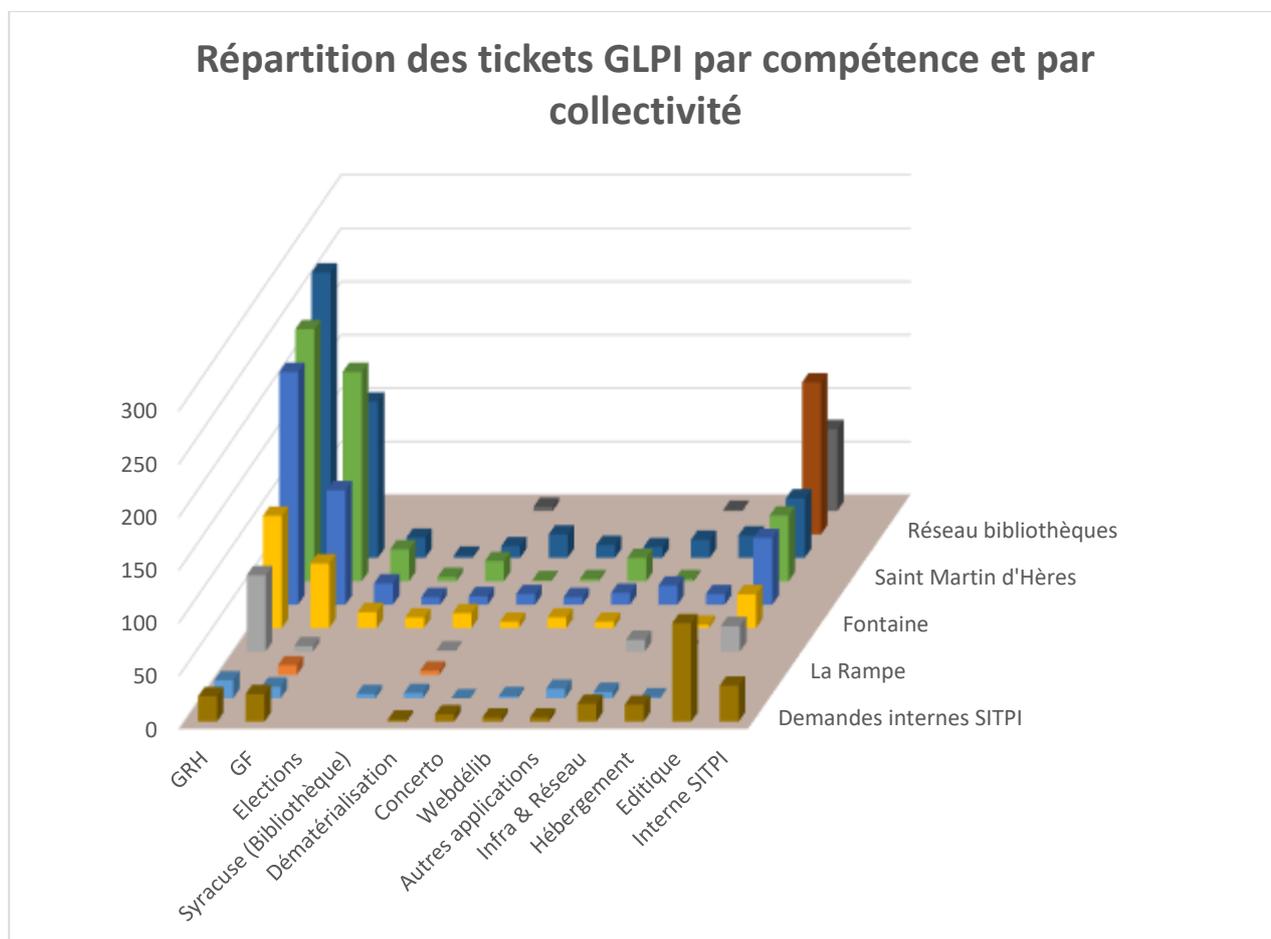
ASSISTANCE AUX UTILISATEURS – QUALITE DE SERVICE

Le cœur de métier du SITPI reste la connaissance fine des applications métier qu'il propose à ses adhérents, tant sur les aspects technique que métier. La mise en place en 2016 de l'outil GLPI, dédié à l'assistance sur ces différents thèmes, a permis de fluidifier l'accès aux ressources du SITPI, et de garantir un suivi et une traçabilité des demandes. Ainsi, GLPI est devenu le point d'entrée unique pour les utilisateurs souhaitant obtenir une assistance sur les logiciels gérés par le SITPI. Il a ainsi matérialisé la volonté du SITPI d'aller vers une amélioration continue de sa qualité de service.

Sur l'ensemble de l'année 2017, 1855 tickets d'assistance en provenance des utilisateurs des différentes collectivités ont été créés dans GLPI, soit près de 8 demandes par jour ouvré.



GLPI est également utilisé pour des demandes internes, qui ne sont pas des demandes d'assistance. Ainsi, 685 tickets (soit 27%) ont été à usage interne : pour la GRH (lancement d'éditions ou de traitements de paies), les bibliothèques (édition de relances utilisateurs) d'autres applications (création d'utilisateurs GLPI) et les prestations annexes (éditions de factures TIP)



LES GROUPES METIERS

Le SITPI organise depuis déjà plusieurs années des « groupes métiers », indépendants des éditeurs, réunissant les services des communes autour d'une même application, et par extension autour d'un même métier. Ce partage de connaissances et d'expériences va au-delà de la simple utilisation des logiciels, et permet d'anticiper les évolutions tant techniques que réglementaires.

Les groupes métier RH et Finances fonctionnent régulièrement, avec en moyenne une réunion par trimestre. Des groupes métier autour des logiciels élections et activités populations ont été organisés en 2017.

COMMUNICATION ET RESEAUTAGE

Le SITPI a été présent au congrès du CoTer Club en juin 2017 à Besançon. Cette manifestation permet d'établir certains contacts avec des structures équivalentes, de rencontrer de nombreux éditeurs, et de recueillir nombre d'informations utiles à l'évolution des systèmes d'information des communes. Ainsi cette année, une attention particulière a été mise sur la préparation de la mise en place du « Règlement Général pour la Protection des Données » (RGPD)

LES COMPETENCES EXERCEES PAR LE SITPI

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES – CIRIL – CIVIL DAA

L'offre de services autour de l'application de gestion des RH est la plus étendue, puisque le SITPI est en charge non seulement de l'assistance mais également d'un certain nombre d'actions de gestion (lancement et édition des paies par exemple).

La mise en place du Parcours Professionnel, Carrières et Rémunérations (PPCR) a généré beaucoup d'activité, ainsi que les premières évolutions liées à la mise en place du prélèvement à la source prévu en 2018.

Les chiffres clés de l'activité 2017 :

- 95 utilisateurs de l'application
- 54 334 fiches de paie générées, éditées et livrées par le SITPI à chacune des collectivités.
- 10 passages de patches réglementaires ou techniques, dont une version majeure (5.5)
 - 5.4.17 : Janvier 2017 : Patch règlementaire valeurs au 1er janvier 2017
 - 5.4.18 : Février 2017 : PPCR Reclassements de différentes Catégories A
 - 5.4.19 : Février 2017 : PPCR Reclassements de certaines Catégories A
 - 5.4.20 : Avril 2017 : PPCR 2017 PPCR Reclassements des Ingénieurs territoriaux et police municipale
 - 5.5.5 : Avril 2017 Version majeure
 - 5.5.6 : Avril 2017 : Reclassements indiciaires des ingénieurs territoriaux, des directeurs de police municipale et des agents de police municipale
 - 5.5.7 : Mai 2017 : Reclassements indiciaires de différents cadres d'emplois
 - 5.5.8 : Juin 2017 : SFT et PASRAU (prélèvement à la source)
 - 5.5.9 : Août 2017 : corrections et améliorations
 - 5.5.11 : Novembre 2017 : PPCR Reclassement de différents cadres d'emplois
- 1185 tickets GLPI traités (assistance + demandes d'édition des bulletins de pré-paie et de paie)
- 4 réunions de groupes métiers : 29 mars, 22 juin, 28 septembre sur la RH, 24 février sur le module formations
- 3 sessions de formation
 - Paramétrage des journaux de paie : 1 jour - 4 personnes
 - N4DS : 2 jours - 12 personnes
 - Postes et effectifs : 2 jours - 8 personnes

Les projets et réalisations de l'année 2017

- Mise en place du RIFSEEP pour Saint-Martin-d'Hères
- Dématérialisation des PJ de paie pour Saint-Martin-d'Hères et Pont-de-Claix
- Mise en place des Services Métiers Déconcentrés (SMD) Congés / CET / Heures Supplémentaires pour Pont-de-Claix

OUTILS DECISIONNELS – BUSINESS OBJECT

Les outils décisionnels continuent d'évoluer en fonction des demandes des collectivités. Deux ateliers ont été organisés afin d'échanger sur ces évolutions, le premier en mars pour les tableaux de bord RH, un autre en avril pour la gestion financière.

Une réunion sur la préparation budgétaire (Suivi + Retour d'expérience de la ville de Saint-Martin-d'Hères) a été tenue le 24/04.

GESTION FINANCIERE – CIRIL – CIVIL FINANCES

L'année 2017 a permis au SITPI de proposer une offre de dématérialisation très développée, en particulier avec la mise en place de la dématérialisation de certaines factures et des Avis des Sommes A Payer (ASAP) inter-collectivités.

Les chiffres clés de l'activité 2017 :

- 45 utilisateurs de l'application
- 30 budgets et sept collectivités gérées dans l'outil
- 54150 mandats (55471 en 2016) / 23797 titres (24913 en 2016)
- 17056 bordereaux (17010 en 2016)
- 9 passages de patches techniques ou règlementaires :
 - o 7.1.12 : janvier : Avis des Sommes à Payer (ASAP)
 - o 7.1.13 : février : ASAP / CHORUS / Flux PES
 - o 7.2.2 : mars : Administration / Module marché / Dates limites de saisie
 - o 7.2.3 : avril : Déclaration de TVA / Flux PES / Marchés
 - o 7.2.4 : mai : ASAP / Flux PES
 - o 7.2.5 : mai : Marchés / Interfaces
 - o 7.2.6 : juin : Maquette M22 / Coordonnées bancaires / Module PES
 - o 7.2.7 : octobre : Mise en place ERPD / Module PES / Module Immobilisations
 - o 7.2.8 : décembre : Module PES / PES Retour recettes
- 611 tickets GLPI traités
- 2 réunions de Groupe Métier
- 3 Ateliers thématiques
 - o Immobilisations - 15 agents
 - o Les travaux de fin d'exercice – 9 agents
 - o Les workflows – 13 agents

Les projets et réalisations de l'année 2017

- Mise en place de la dématérialisation des factures (Portail Chorus Pro)
- Mise en place des ASAP pour les tiers publics

GESTION DU RESEAU DES BIBLIOTHEQUES – ARCHIMED - SYRACUSE

L'installation fin 2016 et les premiers mois d'utilisation de la nouvelle application Syracuse en début d'année 2017 ont nécessité une grande implication des bibliothécaires des 4 villes, et l'assistance renforcée du support de l'éditeur Archimed.

Les chiffres clés de l'activité 2017 :

- 100 utilisateurs environ
- 18 000 abonnés
- Un fond documentaire commun de plus de 270 000 ouvrages
- La navette inter-bibliothèques en opération quatre jours par semaine sur l'ensemble de l'année
- 5332 relances papier éditées par le SITPI
- 30 tickets GLPI

Les projets et réalisations de l'année 2017

- Mise en production de Syracuse

GESTION DES ELECTIONS – CIRIL – CIVIL ELECTIONS

L'année 2017 a vu un nouveau chargé d'application prendre en charge le logiciel de gestion des élections.

Les chiffres clés de l'activité 2017 :

- 9 Gestionnaires en ligne directe avec l'assistance SITPI
- 124 tickets GLPI
- un groupe métier le 21 novembre

Les projets et réalisations de l'année 2017

- Assistance renforcée lors de la préparation pour les élections présidentielles et législatives 2017
- Astreinte technique lors des quatre jours de scrutin

GESTION DES DELIBERATIONS – ADULLACT - WEBDELIB

Le déploiement de la version 4.4.1 a eu lieu en mai 2017. Une session de formation présentant la nouvelle interface de l'application a été organisée au SITPI pour les personnes des services questure.

Le déploiement de l'application à Saint-Martin-d'Hères s'est terminé avec la finalisation du paramétrage avec le service questure, la formation des 3 administrateurs et de 82 utilisateurs (rédacteurs et valideurs), ce qui a nécessité beaucoup de support pour le démarrage.

A Echirolles, Webdelib a été configuré pour gérer également les commissions municipales..

Les chiffres clés de l'année 2017 :

- 700 délibérations des différents Conseils Municipaux envoyées en préfecture
- 10 utilisateurs des services questure
- 350 utilisateurs (rédacteurs et valideurs)
- 35 tickets GLPI

GESTION DES ACTIVITES POPULATION – ARPEGE – CONCERTO OPUS

Deux nouvelles versions ont été installées : une version mineure (6.9) en juin et une majeure (6.10) en décembre.

Les chiffres clés de l'année 2017 :

- 45 tickets GLPI
- 5360 SMS et 72 600 courriels générés à destination des familles (informations, rappels, relances...)
- Un groupe métier en décembre

GESTION DE PATRIMOINE – AS TECH SOLUTIONS – AS TECH

Cette application génère peu d'activité, Echirolles n'ayant pas basculé en mode opérationnel. Pont-de-Claix a souhaité la mise en place de la gestion du stock avec imprimante code à barres et douchette pour lire les étiquettes, ce qui a nécessité une assistance au démarrage. Enfin deux journées de formation pour l'interface As-Tech/Civil ont été réalisées par l'éditeur.

Les chiffres clés de l'année 2017 :

- 5 tickets GLPI

GESTION ENERGETIQUE DES BATIMENTS – GEO ENERGIE & SERVICES – DELTACONSO

Le SITPI a joué son rôle de facilitateur auprès de l'éditeur pour le compte des villes sur les aspects contractuels. Sur le plan technique, l'autonomie des utilisateurs, et donc le contact direct avec l'éditeur, ont été privilégiés

GESTION DES INFRASTRUCTURES TECHNIQUES DU SITPI

La mission première du pôle système est de garantir le bon fonctionnement de l'infrastructure technique du SITPI, et en particulier d'assurer l'opération et la mise à jour des équipements informatiques des deux sites de production du CTI et de la Roseraie, et l'installation des applications, mises à jour et patches des applications métier.

En plus de ces activités quotidiennes, plusieurs projets ont été menés à bien pour assurer la pérennité de l'environnement technique du SITPI.

Les projets et réalisations de l'année 2017

- Amélioration de la sécurité et de la résilience de l'infrastructure de production :
 - Mise en place d'une nouvelle supervision double site permettant réactivité et proactivité (alertes par messages et téléphone)
 - Remplacement d'un hyperviseur (Virtualisation)
 - Mise à jour des deux socles de virtualisation Roseraie et CTI : passage de la version 5.1 à la version 6.5
- Amélioration de la performance et de la tolérance aux pannes de l'infrastructure de sauvegarde :
 - Mise en place d'une deuxième unité de sauvegarde avec déduplication
 - Séparation sauvegardes Roseraie – CTI
 - Renouvellement de la sauvegarde Oracle : nouveau serveur TimeNavigator avec librairie de bande
- Amélioration des conditions d'accueil des agents en formation :
 - Renouvellement des postes de la salle de formation

SYSTEME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE – BUSINESS GEOGRAPHIC - DYNMAP

Suite à l'abandon de ce pacte par Echirolles en 2016, les trois communes restantes n'ont pas souhaité le prolonger au-delà de 2017.

Ce pacte, ainsi que le contrat de maintenance avec l'éditeur, ont donc été arrêtés au 31 décembre.

FORMATIONS BUREAUTIQUES

L'année 2017 a permis d'adapter le contenu des formations délivrées aux agents des collectivités, en proposant des sessions de formation sur des durées allant de 1 à 5 jours en fonction du contenu.

Les chiffres clés de l'activité 2017 :

- Tests de positionnement : 4 sessions de 16 agents, soit 64 agents testés et positionnés sur des cursus de formation adaptés
- Formations
 - 38 sessions de formation planifiées
 - 34 sessions de formation réalisées
 - 77 jours de formation réalisés avec huit places, soit 272 places offertes aux agents
 - 241 inscriptions
 - 213 présents, 10 absences pour maladie, 18 absences non justifiées
 - taux de remplissage (nombre de présents par rapport au nombre de places proposées) : 80%, soit 6.4 agents pour une session ouverte à 8 agents
 - nombre d'agents ayant participé à au moins un jour de formation : 131
 - moyenne du nombre de sessions de formation par agent : 2,07

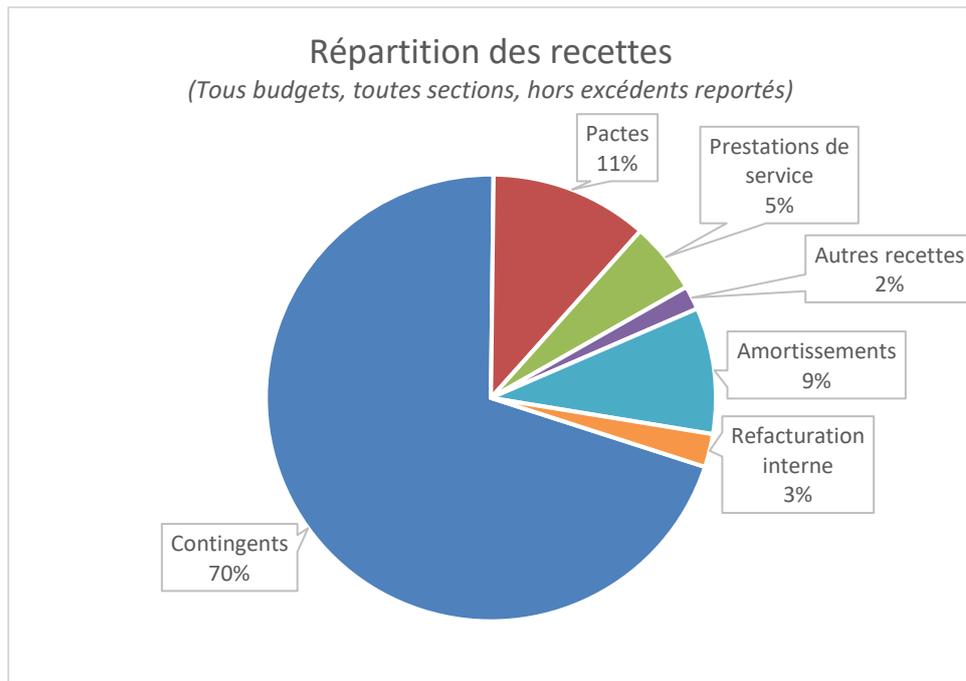
PRESTATIONS DE SERVICE - EDITIQUE

Une nouvelle collectivité a confié au SITPI l'édition de factures : le SIEA des Portes de l'Entre-deux-Mers (région bordelaise)

- 13 collectivités :
 - CA Porte de l'Isère
 - CC Bièvre Est
 - CC du Trièves
 - CC du Massif du Vercors
 - CC Les Vals du Dauphiné
 - SIEB : Syndicat Intercommunal des Eaux de Beaurepaire
 - SIEA : Syndicat Intercommunal Eau et Assainissement des Portes de l'Entre-deux-Mers (Gironde)
 - Ville de Proveysieux
 - CC Bièvre Isère
 - CC du Territoire de Beaurepaire
 - CC Saint-Marcellin Vercors Isère (Saint-Marcellin)
 - CC Saint-Marcellin Vercors Isère (Vinay)
 - Ville de Saint Egrève
- 142 506 factures et 16 394 documents annexes édités, mis sous pli et envoyés

VUE D'ENSEMBLE DU COMPTE ADMINISTRATIF

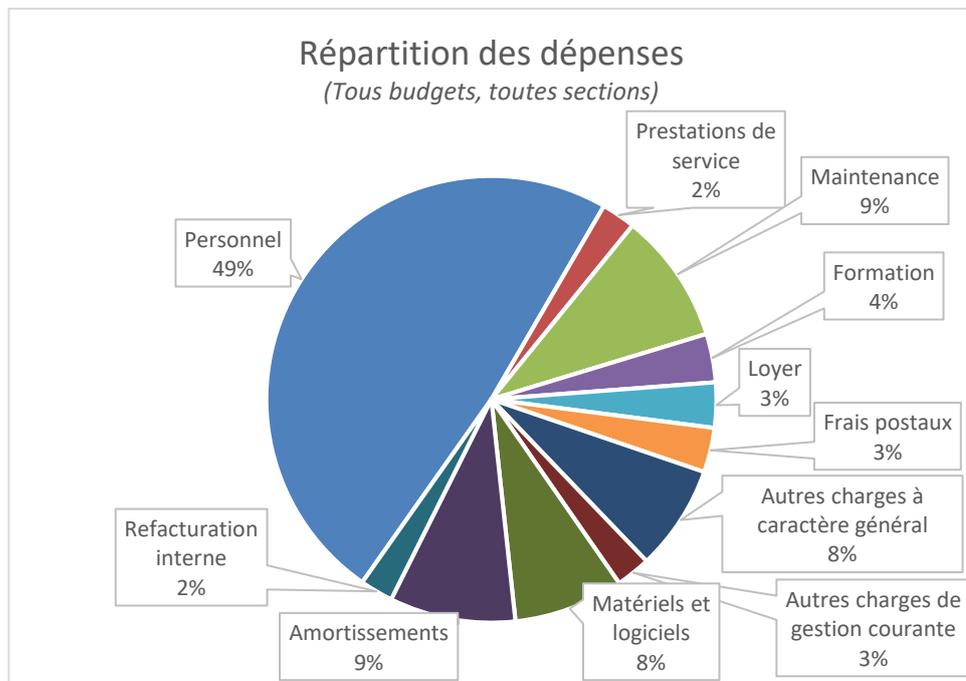
REPARTITION DES RECETTES



Les recettes du SITPI proviennent essentiellement des contributions des communes membres par le biais des contingents obligatoires servant à financer le socle commun de compétences et des Pactes Financiers et de Service couvrant des applicatifs optionnels. Les prestations de service, essentiellement des prestations d'édition de factures TIP, font l'objet d'un budget annexe.

A noter : Le SITPI dégage un excédent, tant en investissement qu'en fonctionnement, lui permettant de ne pas avoir recours à l'emprunt : ainsi l'excédent cumulé 2017 équivaut à 40% des recettes 2017.

REPARTITION DES DEPENSES



Les charges de personnel représentent un peu moins de la moitié de l'ensemble des dépenses (57% des dépenses de fonctionnement du budget principal).

COMPTES ADMINISTRATIFS 2017 (BUDGET PRINCIPAL ET BUDGET ANNEXE)

Les comptes administratifs 2017 du SITPI ont été votés le 29 mars 2018.

BUDGET PRINCIPAL

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	
Personnel	928 740,61
Prestations de service	45 686,84
Maintenance	178 911,98
Formation	67 108,30
Loyer	62 442,90
Frais postaux	10 832,91
Autres charges à caractère général	113 224,03
Dotations aux amortissements	172 975,10
Autres charges de gestion courante	47 613,39
Dépenses de fonctionnement	1 627 536,06
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
Contingents	1 327 825,00
Recettes des pactes	215 152,00
Autres participations	3 625,63
Refacturation du budget annexe	45 433,24
Divers	1 917,60
<i>Excédents reportés de 2016</i>	<i>303 194,65</i>
Recettes de fonctionnement	1 897 148,12
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	
Immobilisations incorporelles	17 087,73
Immobilisations corporelles	133 862,32
Dépenses d'investissement	150 950,05
RECETTES D'INVESTISSEMENT	
FCTVA	27 094,64
Amortissement	172 975,10
<i>Excédents reportés de 2016</i>	<i>492 282,59</i>
Recettes d'investissement	692 352,33

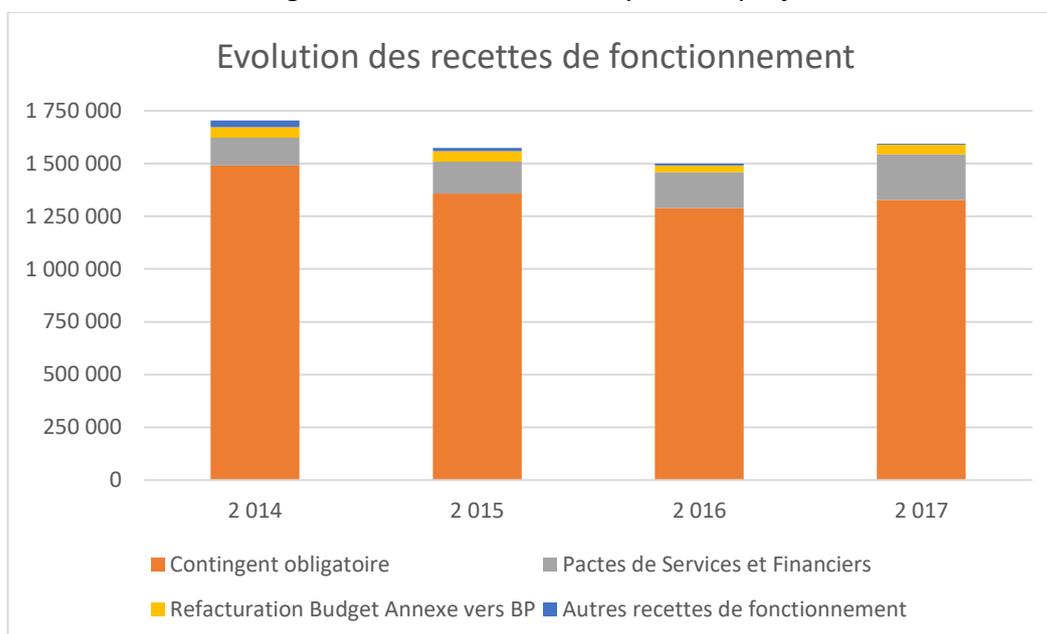
BUDGET ANNEXE PRESTATIONS DE SERVICE

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	
Prestations de service	1 224,51
Maintenance	1 949,50
Frais postaux	50 736,74
Refacturation au budget principal	45 433,24
Autres charges	32 279,23
Dépenses de fonctionnement	131 623,22
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
Prestations de service	97 822,23
<i>Excédents reportés de 2016</i>	<i>32 844,30</i>
Recettes de fonctionnement	130 666,53

EVOLUTION DES RECETTES DU BUDGET PRINCIPAL

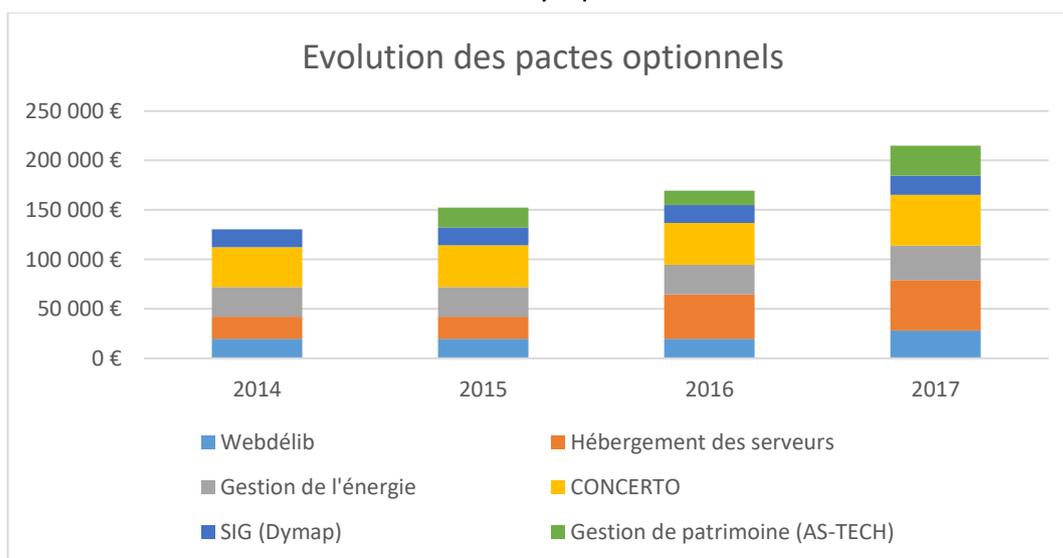
La maîtrise du budget est une tendance forte de ce mandat.

Aux baisses conséquentes du contingent en 2015 et 2016, rendues possibles par des excédents de fonctionnement importants les années précédentes, a succédé un rebond ponctuel ayant pour objectif de redonner une marge de manœuvre au SITPI pour les projets à venir.



Aucun nouveau pacte n'a été demandé par les communes en 2017.

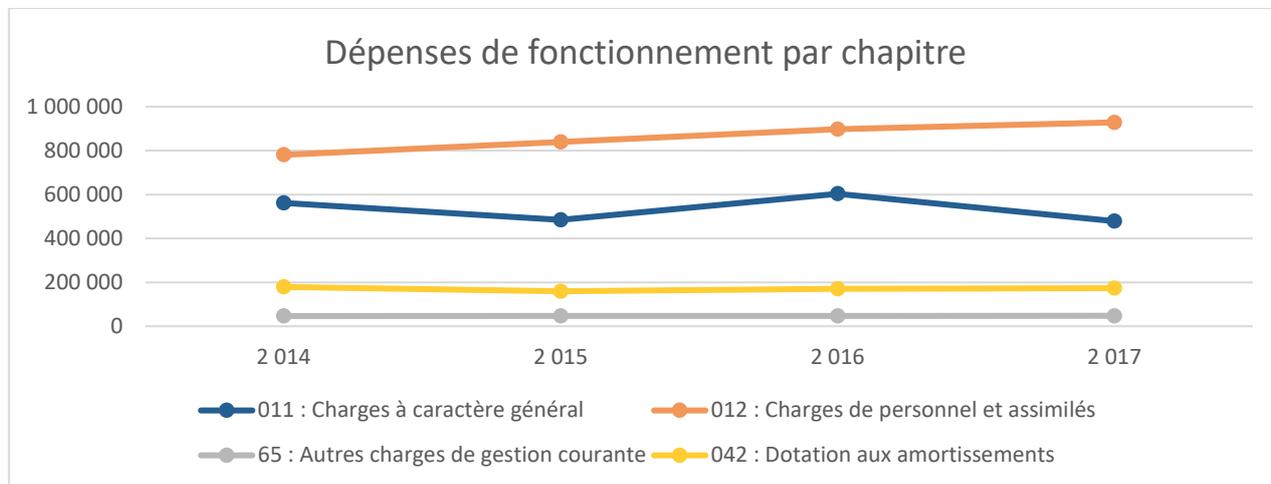
Dans le cadre d'un meilleur suivi budgétaire et d'une mise en cohérence des différents pactes, le calcul du montant de ces pactes inclut désormais, en plus des contrats de maintenance, des prestations et des dotations aux investissements, la part RH correspondant au temps passé par les chefs de projet applicatifs et les ingénieurs du pôle système. Les pactes ont donc tous subi une augmentation à des fins de meilleure vision analytique.



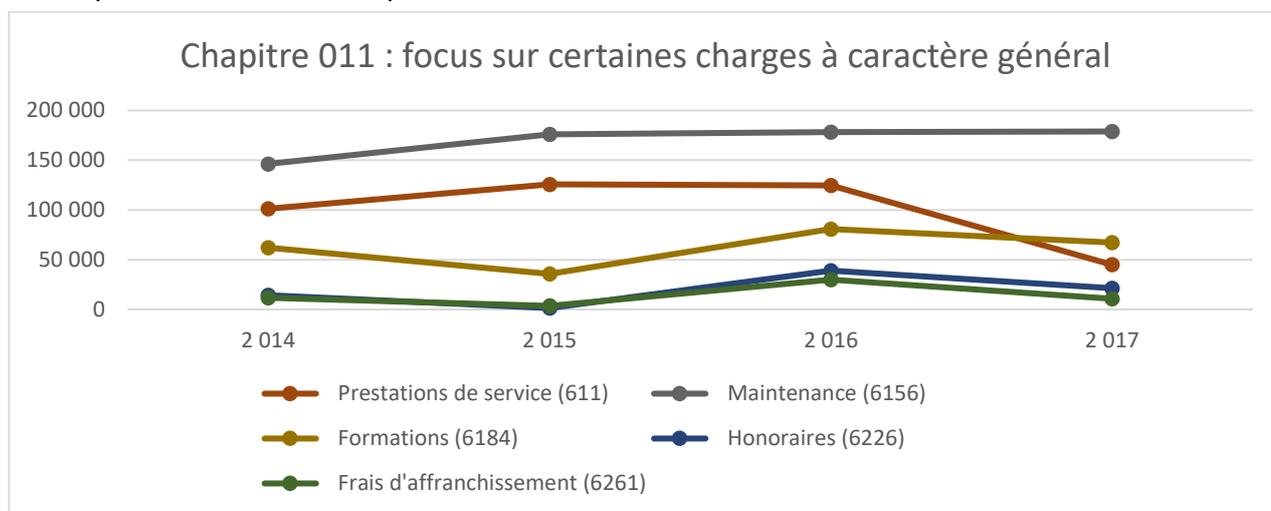
EVOLUTION DES DEPENSES DU BUDGET PRINCIPAL

Les dépenses de fonctionnement continuent à être maîtrisées, avec une baisse entre 2016 et 2017 de -5.3%.

La baisse des charges à caractère général à hauteur de -20% permet d'absorber largement la hausse des charges de personnel de +3.5%, due pour partie à la prise en compte sur une année pleine de l'ingénieur système ayant rejoint le SITPI en juin 2016.

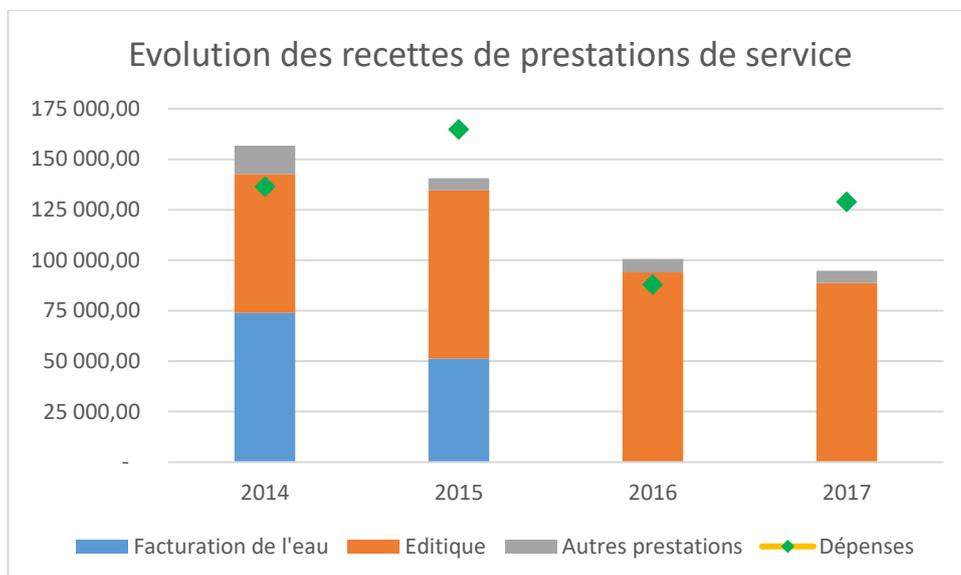


Les charges à caractère général continuent d'être maîtrisées, en particulier du fait d'une baisse conséquente du recours aux prestations externes.

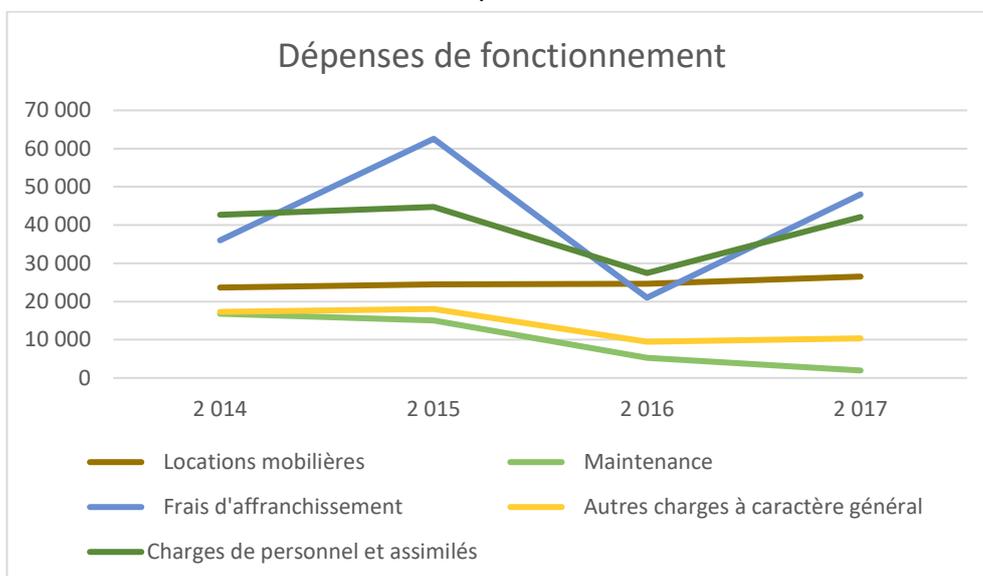


EVOLUTION DU BUDGET ANNEXE « PRESTATIONS DE SERVICES »

Après la perte de la prestation de facturation de l'eau, dont la compétence a été reprise par la Métro en 2015, les demandes de prestations d'éditique continuent à diminuer. Les raisons de cette diminution tiennent à la fois du regroupement de certaines collectivités et d'une marche inéluctable vers une plus grande dématérialisation des factures.



Les dépenses, en particulier les dépenses d'affranchissement, sont quant à elles fluctuantes, ceci étant lié à l'activité elle-même mais aussi au report de certaines factures d'une année sur l'autre.



ANNEXES : COMPTES ADMINISTRATIFS

BUDGET PRINCIPAL

BUDGET ANNEXE « PRESTATIONS DE SERVICES »
